



COMMUNIQUE CARTE SCOLAIRE

L'année scolaire qui débute s'annonce pire que la précédente pour les personnels et les élèves des écoles d'Ille-et-Vilaine. Rien n'est fait pour remédier et empêcher que survienne à nouveau le chaos des non remplacements subi l'année dernière. Le DASEN annonce que tous les personnels nécessaires pour cette année scolaire n'ont pas encore été recrutés, qu'il fera appel à des enseignants contractuels supplémentaires (13 ont déjà été recrutés) et que des dizaines de postes d'AESH sont vacants. Rappelons au passage que seuls 21 INEAT ont été finalisés alors que les services ont reçu environ 300 demandes.

C'est dans ce contexte, alors que l'inflation ne cesse de grimper, que le président Macron évoque la fin de « l'abondance » ! Il déclare aux recteurs le 25 août que les difficultés de l'école ne relèvent pas d'une question de moyens : les enseignants apprécieront cette annonce de fin de l'abondance de postes et d'enseignants.

Aucune nouvelle fermeture prononcée

Le CTSD s'est réuni lundi 5 septembre pour envisager les ajustements de la carte scolaire. Avec un projet établi en février avec 80 fermetures de classes envisagées, le SNUDI-FO 35 ne pouvait se résigner à faire avec les moyens du bord comme le Ministre le demande.

Le DASEN est revenu sur une dizaine de fermetures de classe. Pour autant, ce sont toujours une soixantaine de classes qui ferment dans notre département ;

Des écoles, qui n'étaient pas concernées par des mesures en janvier, étaient "sous surveillance" suite à une baisse d'effectif constatée par rapport aux prévisions. Le SNUDI-FO 35 se félicite que ces écoles n'aient pas vu leur fonctionnement déstabilisé par une fermeture. Le SNUDI FO 35 considère qu'elle est le fruit de la mobilisation des collègues dans les écoles.

Des ouvertures qui ne sont pas prononcées malgré la nécessité

Après les décisions de février, des écoles possédaient une moyenne supérieure à 25 élèves par classe (sur toute l'école ou sur la filière monolingue) ; d'autres écoles ont eu une explosion de leurs effectifs durant l'été. En ajustements de rentrée, seules deux écoles ont arraché une aide pédagogique à l'année, une école de REP ayant obtenu l'ouverture d'une classe.

Sur le secteur de St Malo, une école demandait l'ouverture d'une classe. Elle ne l'obtient pas, le DASEN renvoyant la responsabilité de cette décision à la Mairie de St Malo qui ne sectorise pas les écoles de la ville. FO estime que les collègues ne sont pas responsables de cette politique de la ville et subissent donc cette décision du DASEN.

Des tentatives de division des personnels

Alors que se multiplient les tentatives de divisions en opposant contractuels, stagiaires et titulaires, le SNUDI-FO 35 tient à réaffirmer que ce sont les gouvernements successifs qui ont mis en place la masterisation des concours et ont supprimé la formation professionnelle pour le plus grand nombre, en plaçant des collègues sans formation ni statut devant les élèves. Le SNUDI-FO 35 demande l'arrêt de la masterisation, le rétablissement d'une formation professionnelle initiale préalable avant de prendre une classe en responsabilité.

Il rappelle son attachement indéfectible au statut et revendique la titularisation de tous les contractuels. Il revendique le recrutement massif et immédiat des centaines d'enseignants nécessaires pour qu'aucun poste ne reste vacant et que tous les remplacements soient assurés, en débutant par les 50 reçus sur liste complémentaire au CRPE 2022 dans l'académie de Rennes.

Le SNUDI-FO 35, conscient de la situation des écoles, des SEGPA, des EREA et des établissements médico-sociaux invite les personnels à l'alerter dès que nécessaire. Le SNUDI-FO 35 propose aux collègues de se réunir pour faire le point sur les conditions de cette rentrée, pour établir les revendications, saisir les parents d'élèves et prendre toutes les initiatives en direction des autorités pour obtenir satisfaction.